

# Cotisation à l'UGSEL 22 (Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique)

L'UGSEL est un organisme de l'Enseignement Catholique.

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, **la cotisation UGSEL est obligatoire pour tous les établissements du 22**  
(comme dans tous les départements bretons).

**Montant de la cotisation**  
**pour l'année scolaire 2023/2024 :**  
**2,15 € par élève inscrit dans l'école**

Pour rappel, plus de bordereau d'adhésion  
à renseigner en début d'année.

Facture relative à l'adhésion  
transmise par l'UGSEL 22 en cours d'année  
au regard du nombre d'élèves  
que vous aurez déclaré.

Pour chaque événement  
le coût est spécifié  
sur la fiche d'inscription

**Une participation financière supplémentaire**  
**pour prendre part à certains événements :**

Rencontre BALLE OVALE - PLERIN (5 € / élève)  
Projet JEUX REGIONAUX UGSEL (23 € / élève)